

La Lettre

Dossier

Campagne mondiale pour l'éducation p.3



20%
de jeunes de 15 ans
ne maîtrisent pas
la compréhension de
l'écrit, en France

10 millions
d'enseignants
manquent à travers
le monde

18 millions
de signatures en faveur
de l'éducation pour tous,
remises au secrétaire
général de l'ONU

69 millions
d'enfants
sont encore
privés d'école

En Haïti, près de 500 000 enfants déscolarisés suite au séisme.



Dominique Thys
Président de
Solidarité Laïque

Edito · L'Éducation est un droit humain

En février, Solidarité Laïque a l'honneur d'accueillir à Paris la quatrième assemblée générale de la Campagne mondiale pour l'éducation dont elle est le relais en France. Onze ans après le forum mondial sur l'Éducation pour tous de Dakar et le sommet du Millénaire, des progrès en matière d'éducation ont été constatés, mais il reste encore beaucoup à faire pour atteindre la scolarisation primaire universelle, premier maillon d'une éducation « tout au long de la vie ».

L'Éducation est un droit humain, elle est la clé du développement. Nul ne le conteste et pourtant... elle ne bénéficie pas suffisamment de l'attention des gouvernements ! Dans les pays riches, elle est souvent considérée comme trop coûteuse et ces dernières années, on a vu des budgets diminuer drastiquement et de nombreux postes d'enseignants

supprimés. Dans les pays pauvres, elle ne dispose que rarement des moyens nécessaires par manque de crédits nationaux et de ceux de l'aide publique au développement. Investir dans une éducation de qualité est la garantie d'un apprentissage initial et renouvelé procurant aux individus les compétences nécessaires à une participation active à la société dans laquelle ils vivent. Dans ce sens, c'est un facteur de lutte contre l'exclusion sociale et un outil de promotion de la citoyenneté. Les récents événements de Tunisie n'ont sans doute pu avoir lieu que parce que le niveau d'éducation de la population est suffisamment élevé.

En écrivant cela, comment ne pas avoir une pensée particulière pour Haïti et sa courageuse population.



L'environnement socio-économique influence les résultats.

Éducation

En France, les inégalités se creusent

L'enquête 2009 a été centrée sur la maîtrise de la lecture tout en incluant des données sur les sciences et les mathématiques. Elle a concerné entre 3 500 et 50 000 élèves par pays.

Une satisfaction, les élèves français se situent dans la moyenne (22^{ème} position sur 65) et le rang en sciences est inchangé depuis 2000. Mais ils perdent 3 places (passant au 19^{ème} rang) en mathématiques et 6 places (passant au 18^{ème} rang) pour la compréhension de l'écrit.

Les résultats sont donc globalement très moyens (la moyenne étant par définition 500) dans les trois domaines étudiés : 496 points en compréhension de l'écrit (contre 493 pour la moyenne des pays de l'OCDE), 498 en culture scientifique (contre 501), 497 en mathématiques (contre 496), les résultats en mathématiques des élèves français ayant baissé de 15 points entre l'enquête 2003 (511 points de moyenne alors) et celle de 2006 (496). La France a quitté le groupe des pays performants en mathématiques et rejoint celui de ceux aux résultats très moyens.

Par ailleurs, les résultats en France restent nettement plus dispersés et inégaux que dans la moyenne de l'OCDE (et même, parfois, sont encore plus inégaux que dans les enquêtes précédentes). Ils sont donc à l'évidence beaucoup plus sensibles aux différenciations socioculturelles que ceux de la moyenne des pays de l'OCDE.

Des résultats inégalitaires

Ces inégalités persistantes (voire aggravées) interpellent. Dans l'enquête de 2006, la France se trouvait, pour les trois domaines étudiés, parmi les deux pays où l'écart était le plus grand entre les élèves dont le statut économique, social et culturel des parents est le plus élevé et ceux

Les résultats de l'enquête Pisa, menée auprès des jeunes de 15 ans dans 65 pays, révèlent que la France se situe légèrement en-dessous de la moyenne de l'OCDE⁽¹⁾, dans chacune des trois disciplines mesurées : la lecture, les mathématiques et les sciences.

dont le statut économique, social et culturel est faible. Les écarts allaient de 63 pour la Finlande à 122 pour la France (bonne dernière) pour ce qui concerne la culture

scientifique. Ils allaient de 55 pour l'Islande à 112 pour la France (avant-dernière, devant le Luxembourg) pour ce qui a trait à la compréhension de l'écrit. Ils allaient enfin de 62 pour l'Islande à 115 pour la France (avant-dernière, devant la Hongrie) en mathématiques. Une belle constance dans les écarts et les places, qui ne peut certainement pas être complètement due aux hasards (ou aux "biais" des tests).

De fait, les résultats de cette enquête n'ont rien de réjouissant, souligne Claude Lelièvre⁽²⁾ : « Rien de bien neuf pour la France : en effet, les résultats des élèves français sont plus que jamais très moyens globalement, et très inégaux (voire inégalitaires). Va-t-on enfin en prendre pleine conscience et mettre en œuvre d'autres orientations et d'autres priorités pour l'école française ? »

En effet, on ne peut pas continuer à supprimer par milliers des postes d'enseignants, considérer que le métier ne nécessite aucune formation spécifique, n'avoir aucune politique digne de ce nom dans les zones d'éducation prioritaire, supprimer les maîtres spécialisés, restreindre l'entrée en maternelle, etc. sans que cela ait des conséquences sur le système éducatif et les performances des élèves lors d'évaluations comme Pisa, malgré toutes les critiques que l'on peut porter à de telles évaluations.

(1) Organisation de coopération de développement économique

(2) Docteur en philosophie, historien de l'éducation

L'ENQUÊTE PISA

L'enquête Pisa (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) évalue tous les trois ans l'acquisition des savoirs et savoir-faire essentiels à la vie quotidienne au terme de la scolarité obligatoire. Elle prend la forme de tests de 2 heures soumis à 500 000 élèves, sélectionnés à partir d'un échantillon aléatoire d'établissements scolaires (publics ou privés) ainsi que sur un critère d'âge et non en fonction de leur classe.

Synthèse de l'enquête 2009 : www.pisa.oecd.org

Campagne mondiale pour l'éducation

Membre actif de la Campagne mondiale pour l'éducation depuis 2004, Solidarité Laïque, avec ses organisations membres, relaie en France ses initiatives en faveur du droit à l'éducation pour tous. Elle accueille aujourd'hui à Paris sa 4^{ème} assemblée générale.

Née en 1999, en amont du forum éducation pour tous de Dakar, à l'initiative de la Marche mondiale contre le travail des enfants et de l'Internationale de l'éducation, la Campagne mondiale pour l'éducation (CME)

est une vaste alliance de la société civile (associations de défense des droits de l'Homme, de solidarité internationale, de syndicats...), désireuse de faire changer les choses en matière d'éducation.

Présente dans 120 pays, son objectif est de faire respecter d'ici 2015 l'engagement pris par les gouvernements à Dakar en 2000 : atteindre l'Éducation pour tous par des financements et des mesures adaptées.

Son échec aurait en effet des conséquences tragiques. Dans un monde de plus en plus gouverné par l'économie du savoir, l'exclusion de l'éducation se traduit par des inégalités et des injustices croissantes et par une aggravation de la pauvreté.

De plus, le droit à l'éducation est bien l'un des cinq droits fondamentaux inscrits dans la Convention internationale des droits de l'enfant et il est primordial que les États le respectent.

Une mobilisation croissante

Chaque année, pour relayer ce message auprès de l'opinion publique et faire pression sur les décisions internationales, la CME organise un temps fort, la Semaine mondiale d'action (en 2011, du 2 au 8 mai). Cette initiative regroupe de plus en plus de citoyens (18 millions en 2010 contre 3 millions en 2003) et suscite de nouveaux partenariats avec d'autres organisations prenant conscience de l'importance de l'éducation comme pilier du développement.



Manifestation au Niger à l'occasion de la Semaine mondiale d'action en 2008

Grâce à cette forte mobilisation, la campagne est désormais reconnue comme un véritable interlocuteur politique tant dans les instances nationales (ministère de l'Éducation, des Affaires étrangères) que dans les instances mondiales (G8, G20, Unesco...). A ce titre, elle est invitée à participer aux réunions de dialogues et aux négociations sur les questions relatives à l'éducation.

Son assemblée générale, à Paris du 22 au 25 février, permettra aux 150 délégués issus d'une centaine de pays de décider des positions stratégiques et des orientations futures de leur action pour faire entendre collectivement l'urgence de l'accès à l'éducation pour tous.

Campagne Mondiale pour
L'EDUCATION
www.campaignforeducation.org

La CME affirme que l'éducation est :

- un droit humain universel
- une clé pour la lutte contre la pauvreté et pour un développement humain durable
- une responsabilité centrale des États
- un objectif à portée de main si la volonté politique suffisante est mobilisée

Pour une éducation de qualité !

Revendication majeure, l'accès à une éducation publique de qualité est avant tout un droit pour tous. Les travaux de l'assemblée générale de la Campagne mondiale pour l'éducation pointeront les défis à relever pour y parvenir aussi bien au Sud qu'au Nord. Solidarité Laïque prendra part au débat qui s'articulera autour de cinq thèmes.

Les temps forts autour de l'assemblée générale

- 22 février : conférence publique « Une éducation publique de qualité : un droit pour tous ? » suivie d'une réception au conseil régional d'Ile-de-France
- 23 février : dîner d'honneur au Cercle républicain
- 24 février : réception à l'Hôtel de Ville de Paris

Atteindre les objectifs d'ici 2015

Rassembler les ressources requises pour une éducation pour tous

A Dakar, les gouvernements s'étaient engagés à ce qu'« aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation de base ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources ». Aujourd'hui encore, nous sommes loin du compte et la crise, réelle, est trop souvent invoquée pour justifier la non augmentation des crédits d'aide publique en faveur de l'éducation.

Pourtant, l'argent ne manque pas comme on a pu le voir lors de la « crise bancaire ». Au-delà de ces considérations globales qui induisent nécessairement une réforme de la finance internationale et une lutte renforcée contre les paradis fiscaux, la recherche de fonds additionnels aux crédits de l'aide publique actuellement disponibles est un objectif à poursuivre. Sous le vocable incertain de « fonds innovants pour le développement » des études ont été réalisées dans ce sens, notamment autour d'un « groupe pilote »⁽¹⁾ réunissant 60 pays, des organisations internationales et des organisations de la société civile. La France y est très investie.

Plusieurs hypothèses ont été suggérées et il semble que la communauté internationale s'oriente vers une taxation des transactions financières (TTF), réclamée depuis plusieurs années par les organisations de la société civile.

Le G20 s'est saisi de cette question; la présidence française sera-t-elle l'occasion de voir les dirigeants prendre des décisions courageuses en mai prochain ? Il faut l'espérer et faire pression dans ce sens.

L'Union européenne pourrait – devrait – également jouer un rôle moteur⁽²⁾, elle a entamé un processus dans ce sens.

En cas de succès sur ce dossier, l'éducation devra en bénéficier. Cette contribution additionnelle pourrait être versée à l'Initiative Fast Track⁽³⁾ réformée et ainsi accélérer la scolarisation primaire universelle.

(1) www.leadinggroup.org

(2) Cf. Rapport Beres sur la crise financière - www.lagaucheeuropeenne.org

(3) Initiative de mise en œuvre accélérée de l'éducation : partenariat entre pays donateurs et pays en développement pour aider les pays à faible revenu à réaliser l'éducation pour tous

Éducation de la petite enfance

Développer l'accueil et l'éducation dès le plus jeune âge

Dans de nombreux Etats arabes, de l'Afrique subsaharienne et d'Asie, la scolarisation des plus jeunes reste aléatoire voire inexistante. Elle n'atteint pas les plus pauvres et les plus défavorisés (particulièrement les filles en milieu rural) alors que les neurosciences cognitives montrent que la petite enfance est une période déterminante pour l'acquisition des connaissances. Il est en effet reconnu que les programmes mis en œuvre à ce niveau permettent d'améliorer la santé des enfants, leur nutrition, leur bien être. Une relation de confiance entre les parents et les éducateurs est également un élément prépondérant en la matière.

La question de l'importance de la protection et de l'éducation de la petite enfance se pose aussi dans des pays de l'OCDE où cet échelon du système éducatif est menacé car considéré – à tort – comme non rentable.

Le manque d'enseignants ou d'éducateurs est un facteur aggravant d'une situation déjà difficile. L'« effet » Dakar⁽⁴⁾ n'a pas duré au-delà de quelques initiatives spectaculaires mais le plus souvent restées sans suites durables.

Les crédits dédiés à l'éducation, y compris les financements additionnels obtenus, devraient être fléchés prioritairement sur ce niveau, avec son continuum, l'éducation de base.

(4) dont le 1^{er} objectif est : « développer et améliorer la protection et l'éducation de la petite enfance ».

Défi de l'apprentissage

Recruter plus d'enseignants et mieux les former

Ce sont peut-être deux des défis parmi les plus importants à relever parce qu'ils sont, aussi bien au Nord qu'au Sud, un enjeu majeur pour les sociétés.

Une pénurie d'enseignants, c'est autant de jeunes sans formation qui arrivent sur un marché du travail de plus en plus restreint de par le fait de la mécanisation des emplois sur toute la planète. A noter qu'en France, ce sont 150 000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sans qualification et qu'il y a de moins

publique

en moins de candidats au métier d'enseignant. Il en manque 10 millions à travers le monde. Mettre un individu face à une classe sans lui avoir, au préalable, assuré une formation au métier, c'est, à coup sûr, compromettre la qualité de l'éducation qui sera dispensée. Un métier, quel qu'il soit, ne s'improvise pas. Il nécessite un apprentissage pour que le futur enseignant soit en capacité de répondre aux nombreuses questions qui se poseront à lui durant l'exercice du face à face avec ses classes.

Et pourtant, c'est le cas pour nombre d'enseignants qui se retrouvent dans une classe sans avoir été formés au métier, et c'est de plus en plus le cas au Nord aussi, et à commencer par la France.

Les économies budgétaires, loin de régler les problèmes, préparent des lendemains désenchantés.



Les autres thèmes prioritaires

Education des filles et des femmes

Vaincre les obstacles à tous les niveaux

C'est ce thème qui a été retenu pour la mobilisation mondiale de mai 2011.

L'accent sera particulièrement mis sur les mesures que les gouvernements devront prendre pour assurer l'équité de genre dans l'éducation alors que 54% des enfants non scolarisés sont des filles et que sur les 759 millions d'adultes analphabètes, les 2/3 sont des femmes.

La campagne demandera notamment aux pays d'inscrire officiellement l'éducation des filles et des femmes dans leur politique éducative.

Financement de l'Éducation pour tous
Intégrer dans les budgets nationaux la lutte contre la marginalisation et la défense des droits.



Au Sri Lanka, Solidarité Laïque soutient l'accueil des plus jeunes

© Solidarité Laïque

Une manifestation organisée avec le soutien de



Consciente du rôle qu'elle a à jouer dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, Paris s'engage au quotidien en faveur de la solidarité qui la lie aux pays du Sud en soutenant de nombreuses initiatives de sensibilisation (sommet du Millénaire, Journée mondiale de l'Alimentation, Semaine de la solidarité internationale, lutte contre le SIDA en Afrique, eau et assainissement, Label co-développement Sud...). En accueillant les membres de la Campagne mondiale pour l'éducation, elle signifie son engagement pour la réalisation de l'éducation pour tous partout dans le monde. www.international.paris.fr

La Région Île-de-France soutient la Campagne mondiale pour l'éducation et se réjouit d'accueillir ses responsables à l'occasion de cette manifestation.

Son appui à cette initiative s'inscrit en cohérence avec son engagement en faveur des Objectifs du Millénaire pour le Développement et la priorité constamment accordée à la jeunesse et à l'accès à une éducation de qualité dans ses actions de coopération européennes et internationales. www.iledefrance.fr

En partenariat avec





Enrichir nos réflexions »



© DR

Jean Audouze est astrophysicien français, directeur de recherche émérite au CNRS⁽¹⁾. Il nous présente la commission nationale française pour l'Unesco dont il est président.

Vous venez d'être élu président de la commission nationale française pour l'Unesco. Quel est son rôle et son plan de travail pour les mois à venir ?

La délégation que je préside est composée de 64 personnes dont 4 parlementaires, 30 représentants de diverses organisations⁽²⁾, 10 personnalités qualifiées désignées par les ministères des Affaires étrangères et européennes, de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de l'Environnement, et de la Culture, 10 représentants de l'administration et 10 personnalités cooptées par l'ensemble précédent. J'étais moi-même une de ces personnalités cooptées. Mon siège a été pourvu par M. Christian Byk, magistrat, suite à mon élection à la présidence.

La commission compte donc 66 personnes, puisqu'aux 64 il faut ajouter le président et Mme Rama Yade, ambassadrice pour la France auprès de l'Unesco, membre de droit de cette structure régie par un décret de décembre 2008. Toutes ces fonctions sont bénévoles.

Pour aider la commission et son président, il y a un secrétariat général d'une dizaine de salariés, dirigé par un secrétaire général, M. William Fabvre, en l'occurrence.

Interface entre l'Unesco et la société civile, la commission, répartie en 3 comités (culture, éducation, sciences) est porteuse des projets venant de la France. La porte d'entrée est celle définie par l'Unesco et par la feuille de route assignée par l'ensemble des cinq ministères de tutelle. L'Unesco nous invite à travailler sur la culture à la paix et les droits de l'Homme, la parité hommes-femmes, l'aide à l'Afrique.

Le mandat étant de 4 ans, on ne peut pas tout faire. Chaque comité doit identifier 2 ou 3 actions emblématiques. Par exemple, le ministère de la Culture souhaite qu'on s'investisse dans la numérisation du patrimoine et plus généralement dans le numérique. Nous nous sommes donnés jusqu'en mai-juin pour définir les axes de travail avec un groupe sur le développement durable, un sur la promotion de la femme, un sur l'éthique et un sur l'enseignement technique et la formation professionnelle. Il n'est pas interdit d'en constituer d'autres dans le futur.

Nous devons suivre le rythme de l'Unesco, avec un conseil exécutif tous les 6 mois et une conférence générale tous les 2 ans. La prochaine aura lieu en octobre 2011.

Quels sont les principaux défis que vous avez à relever ?

Mon premier défi est de faire en sorte que tous les membres de la commission soient actifs jusqu'à la fin de leur mandat. Le deuxième est d'identifier intelligemment quelques axes pour faire quelque chose de significatif. Le troisième est de faire mieux connaître cette structure à caractère pluridisciplinaire dont l'originalité est de rassembler des intellectuels de toutes spécialités et de les faire réfléchir et travailler sur des problématiques à caractère international.

Comment la commission peut-elle peser sur les décisions gouvernementales et sur celles de l'Unesco ?

Statutairement, Mme Bokova⁽³⁾ tiendra compte des observations et des apports des commissions nationales si leur travail est bon. En ce qui concerne le gouvernement, je ne peux répondre aujourd'hui. Nous avons un rôle purement consultatif. Nous sommes un « think tank »⁽⁴⁾ pour les ministères qui nous ont confiés une feuille de route. L'administration, les parlementaires participent à nos travaux. On les influence s'ils veulent bien nous écouter ; je ne peux dire mieux !

Qu'attendez-vous de la 4^{ème} assemblée générale de la Campagne mondiale pour l'éducation ?

Ce serait bien que des membres de la commission y participent puisqu'on aura commencé à réfléchir sur la parité garçons-filles et sur l'éducation à la petite enfance, qui sont des thèmes de votre assemblée générale. Cela aiderait à enrichir nos réflexions, les vôtres comme les nôtres.

LES COMMISSIONS NATIONALES POUR L'UNESCO

L'Unesco est une organisation internationale, appartenant au système des Nations-unies.

L'existence de commissions nationales permet d'associer aux différents processus de décisions des personnalités et des groupes représentatifs de la communauté intellectuelle de chaque pays, et de les faire participer activement à ses programmes. Il appartient à chacun des 192 pays, membres de l'Unesco, de définir la composition de sa commission nationale qui est à distinguer de sa délégation permanente.

(1) Centre national de la recherche scientifique

(2) Coordination Sud, représentée par M. Roland Biache, Délégué de Solidarité Laique, est une de ces 30 organisations

(3) Mme Irina Bokova est la directrice générale de l'Unesco

(4) Laboratoire d'idées

■ Haïti - Des projets concrets en 2011

Dans un contexte encore difficile et fragile, un an après le séisme en Haïti, Solidarité Laïque et ses partenaires⁽¹⁾ réaliseront en 2011 de nombreux projets définis dans le cadre d'un programme franco-haïtien pour la reconstruction du système socio-éducatif.

Dès le lendemain de la catastrophe, Solidarité Laïque avec ses organisations membres a engagé une réflexion avec pour objectif de bâtir une action durable. A l'issue des deux missions organisées en avril et juin pour rencontrer les acteurs de la société civile (syndicats, associations de parents d'élèves, de jeunes...) et les pouvoirs publics, des besoins ont été identifiés, priorisés, de nouveaux partenariats établis et le programme est né autour de trois axes : l'éducation publique haïtienne, l'animation socio-culturelle et la formation professionnelle.

Un comité de pilotage franco-haïtien, espace de concertation et de décision, est aujourd'hui chargé de suivre très précisément l'action pour les prochaines années.

Concrètement, grâce à la générosité de nos donateurs et dans la continuité des activités déjà réalisées en 2010⁽²⁾, plusieurs projets verront le jour en 2011 :

- la mise en place d'un centre de formation professionnelle pour les jeunes et le soutien à l'installation d'un centre alternatif à l'incarcération des jeunes mineurs (Cabaret - banlieue de Port-au-Prince),
- la formation des conseillers pédagogiques de l'éducation,
- la construction de partenariats éducatifs entre établissements scolaires, centres de loisirs français et écoles, associations de jeunes haïtiens pour construire un réel projet d'éducation au développement,



© Solidarité Laïque

1^{er} comité de pilotage franco-haïtien.

- l'appui aux acteurs éducatifs et sociaux de la société civile afin qu'ils soient reconnus comme une réelle force de réflexion, de proposition et d'action pour le pays.

Dès septembre, la collecte de fournitures scolaires neuves « Un cahier, un crayon » sera lancée en France au profit des écoliers haïtiens et accompagnera, à son échelle, l'aide à la scolarisation dès la rentrée 2012.

A travers ce programme d'une durée de 3 à 5 ans, c'est l'avenir choisi par les Haïtiens que Solidarité Laïque souhaite accompagner.

Pour soutenir le programme de Solidarité Laïque en Haïti :
www.solidarite-laique.asso.fr

(1) En Haïti : APROFG, CEDAJ, CNEH, GREPS, Haïti en Scène, SEPNA, UNNOH, UPEPH

En France : Les Francas, Français du Monde-ADFE, le Gref, la MGEN, la FSU, le Sgen-CFDT, les délégations départementales de Solidarité Laïque de Charente-Maritime, de la Creuse et de la Haute-Vienne.

(2) Accueil de groupes d'enfants en centres de loisirs en Guadeloupe et en Martinique, formation de moniteurs ou d'animateurs par exemple.

■ Afrique de l'ouest

Favoriser l'éducation des filles

Même si des progrès ont été accomplis dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest pour encourager la scolarisation des filles, celles-ci demeurent toujours défavorisées par rapport aux garçons en terme d'accès et de maintien à l'école.

Les acteurs du programme de développement des réseaux pour l'éducation⁽¹⁾ ont réfléchi collectivement à cette problématique et ont tenté d'y apporter des éléments de réponse au travers d'un guide collectif à l'intention des pouvoirs publics et de la communauté éducative : « Les déperditions scolaires, un frein à l'éducation en Afrique de l'Ouest »⁽²⁾.

En effet, la volonté de scolariser un plus grand nombre d'enfants ne s'est pas accompagnée de moyens suffisants (infrastructures, enseignants qualifiés...) et l'une des conséquences directes en est précisément la déperdition scolaire.

Au Burkina Faso, par exemple, qui a fait de la scolarisation des filles une des priorités nationales, mais qui peine à les maintenir dans le système éducatif, les raisons de la déperdition scolaire sont di-

verses : pauvreté des familles qui les contraint à privilégier les garçons, éloignement des lieux d'apprentissage, manque et/ou absence de cantines et de latrines, violences et harcèlement à l'égard des filles, modèles stéréotypés véhiculés par les manuels scolaires...

En collaborant davantage et plus étroitement avec les acteurs de la société civile, le gouvernement burkinabé s'attaque à ces obstacles. Concrètement, cela se traduit par : l'intensification des actions de renforcement des capacités des structures communautaires partenaires du ministère de l'Enseignement de base et de l'alphabétisation (associations des mères éducatrices, comités de gestion, associations de parents d'élèves...), la construction de maisons communautaires de jeunes filles, la poursuite d'actions de plaidoyer et de mobilisation sociale pour l'éducation des filles et des femmes...

Ainsi, en poursuivant ce travail de concertation, la parité garçons/filles pourrait être effective dans quelques années.

(1) Programme coordonné par Solidarité Laïque et co-financé par l'Agence française de développement qui a pour objet la mise en réseau des acteurs de l'éducation au Bénin, Burkina Faso, France, Mali, Niger et Sénégal

(2) 52 p. - Disponible en téléchargement gratuit sur www.solidarite-laique.asso.fr/Nos_programmes/Afrique_de_l'Ouest

> Campagne de solidarité et de citoyenneté

La Jeunesse au plein air, organisation membre de Solidarité Laïque, organise sa 66^{ème} campagne pour le départ en vacances des jeunes.

www.jpa.asso.fr



> Maroc

C'est lors de son assemblée générale à Rabat les 22 et 23 janvier derniers que le programme concerté Maroc (PCM) a lancé officiellement la troisième phase de son action en faveur de la jeunesse marocaine.



Cette rencontre statutaire a réuni plus d'une centaine de participants et a été marquée par la présence de nombreux partenaires publics français et marocains montrant ainsi la volonté de tous de travailler à la réalisation d'un objectif commun : « accompagner la jeunesse marocaine à être actrice d'un développement humain et solidaire ».

D'ici à septembre 2013, les acteurs du programme travailleront au renforcement :

- des capacités des jeunes marocains à exercer leur citoyenneté
- de la gouvernance pluri-acteurs au niveau territorial sur les questions relatives à la jeunesse
- des capacités collectives des acteurs de la société civile à agir et à contribuer à la mise en œuvre de politiques publiques en faveur de la jeunesse.

www.pcm.ma

> Tunisie

La fédération des Tunisiens, citoyens des deux rives (FTCR), membre de Solidarité Laïque, est, depuis de longues années, le relais en France, des démocrates qui veulent et agissent pour une Tunisie démocratique et laïque. Solidarité Laïque ne peut que soutenir ses combats comme elle l'a fait après les événements de Redeyef, en 2008.

L'avenir de la Tunisie est avant tout ce qu'en décideront les Tunisiennes et les Tunisiens, et les démocrates, à travers le monde, doivent leur apporter tout leur soutien.

www.ftcr.eu

Solidarité Laïque

Éduquées aujourd'hui, plus libres demain



Éduquées aujourd'hui, plus libres demain

Tous ensemble, nous formons le plus grand collectif réuni pour relever le défi de l'éducation. En adhérant à votre association, votre coopérative, votre fondation, votre mutuelle, votre syndicat, vous devenez membre de Solidarité Laïque.

Pour défendre les droits fondamentaux, nous avons besoin de femmes et d'hommes éduqués, responsables et libres. La laïcité est au cœur de notre action.

www.solidarite-laïque.asso.fr



Solidarité Laïque est un collectif de 52 organisations : associations, coopératives, fondation, mutuelles, syndicats.

La lettre de Solidarité Laïque - Directeur de la publication : Dominique Thys - Rédacteur en chef : Michel Debon - Comité technique de rédaction : Roland Bache, Patrice Bédouret, Claire Delestrade - Ont participé à ce numéro : Nawal Besri, Joël Da Costa.
Solidarité Laïque : 22 rue Corvisart - 75013 Paris Tél. : 01 45 35 13 13 - Courriel : info@solidarite-laïque.asso.fr - Site : www.solidarite-laïque.asso.fr -
Conception et réalisation : Poussières d'Étoiles 01 60 92 42 72 - Impression : Maugein & Cie - Tulle - N° de commission paritaire en cours.